

Contrat « PJ Copropriétés » Adhésion

SOUSCRIPTEUR

Raison sociale Tel

NOM - Prénom Mr, Mme, Mlle

Adresse complète Rue.....
Lieu dit.....
Code postal Commune.....
Activité

SIREN Code APE

QUESTIONNAIRE

AVEZ VOUS DEJA ETE ASSURE EN PROTECTION JURIDIQUE ?

- OUI - Nom de la Compagnie (si DAS, n° du contrat :)
 NON

SI OUI, AVEZ VOUS FAIT L'OBJET D'UNE RESILIATION ?

- OUI Motif Résiliation après sinistre * Résiliation pour non-paiement *
 NON * acceptation réservée au siège

COMBIEN DE PROCEDURES JUDICIAIRES AVEZ VOUS EUES DANS LES 36 DERNIERS MOIS ?
(si 2 ou plus, acceptation réservée au siège)

LE RISQUE IMMEUBLE

SYNDICAT DE COPROPRIETE (C.G.42)

- Copropriété verticale Superficie développée
- Copropriété horizontale Nombre de lots
- Adresse de la copropriété :

COTISATION

Total de la cotisation annuelle TTC : Euros **Prise d'effet : .../.../.....**

Le souscripteur certifie que les déclarations et renseignements fournis dans la présente proposition (proposition ci-dessus et pièces jointes) sont sincères et reflètent la réalité du risque. Il reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales 42t.

Ces renseignements sont fournis à titre strictement confidentiel à l'assureur conseil pour permettre l'étude du risque, sans engagement pour le proposant de signer la police.

Le contrat annuel est renouvelable par tacite reconduction à chaque échéance anniversaire, avec possibilité de le résilier à cette date après un an d'assurance, moyennant préavis de 2 mois notifié par lettre recommandée.

Assureur conseil 009034550

Fait à Le

L'ASSURANCE FINANCIERE

2 à 6 avenue Henri Barbusse

93000 BOBIGNY

Tel : 01.48.91.95.85 – Fax : 01.48.43.46.89

Signature du proposant